



## CHANTIER PROPRE

Cahiers HABITER DURABLE  
Fiche exemple

33, rue des Mathurins  
75008 PARIS

Octobre 2014

### ■ CONTEXTE

Le cabinet d'avocats Savin-Martinet, spécialisé en droit de l'environnement, a débuté en 2008 une réflexion visant à intégrer au projet de rénovation de son immeuble, le référentiel de haute qualité environnementale (HQE). Cet immeuble haussmannien, situé entre la place de la Madeleine et la gare Saint-Lazare a bénéficié de l'engagement de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise

d'œuvre afin d'améliorer ses performances énergétiques et environnementales tout en veillant à respecter ses éléments patrimoniaux. La maîtrise d'œuvre, grâce au bon état de l'immeuble, a pu composer avec l'existant et éviter une restructuration lourde et coûteuse (tout a été réalisé dans l'enceinte même de l'immeuble). La rénovation, l'entretien, l'usage des locaux ont eu, et auront, un

impact moindre sur l'environnement grâce à cette démarche qualité. Ainsi, sans aucune restructuration lourde, et par l'intermédiaire d'un chantier "à l'ancienne", rapide, mené dans la confiance, le cabinet d'avocats Savin Martinet Associés dispose d'un ensemble immobilier aux normes HQE adaptant le passé aux exigences actuelles.

LES OBJECTIFS D'UNE CHARTE POUR UN CHANTIER RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- limiter les risques et les nuisances causés aux riverains du chantier,
- limiter les risques sur la santé des ouvriers,
- limiter les pollutions de proximité lors du chantier,
- limiter les nuisances sur la biodiversité locale (arbres, arbustes, espèces rares ou protégées),
- limiter la quantité de déchets de chantier mis en centre d'enfouissement ou d'incinération.

Extrait du cahier Habiter Durable "Chantier propre"



Façade sur rue du cabinet  
© Haussmann Qualité Environnement

### ■ IDENTITÉ DU BÂTIMENT

Année de construction : 1892  
Livraison de la rénovation : juin 2009  
Typologie du bâti : haussmannien  
Usage : tertiaire (cabinet d'avocats)  
Surface de plancher : 498 m<sup>2</sup>  
Coût : 550 000 € HT  
Zone climatique définie par la RT2005 : H1a

### ■ INTERVENANTS

Maître d'ouvrage : Cabinet Savin-Martinet Associés, avocats conseil  
Maître d'œuvre : MEMO Maigne  
Entreprise générale : DEGGER



## ■ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

La rénovation des locaux, selon le référentiel HQE construction neuve de novembre 2008, se traduit concrètement par les éléments suivants :

- Revêtements des murs et des sols sont sans COV (composés organiques volatils) et non émissifs de particules ou de fibres particulaires cancérigènes.
- Analyse du cycle de vie de plus de 80 % des produits.
- Bois certifié FSC (Forest Stewardship Council) ce qui signifie qu'il n'a pas été traité chimiquement et ne provient pas de la déforestation.

- Mobilier ISO 14 001 ou équivalent.
- Récupération de 100 % des bordereaux de suivi des déchets.
- Valorisation de plus de 50 % des déchets de chantiers.
- Sensibilisation des riverains.
- Aucune nuisance sonore particulière.
- Sécurité et propreté assurées.
- Tri sélectif. ■

*Analyse du cycle de vie*  
Elle consiste à calculer les impacts environnementaux générés par un matériau depuis sa production jusqu'à sa valorisation (extraction de matières premières, fabrication, transport, commercialisation, entretien, recyclage, fin de vie...).

ISO 14 001

Organisation internationale de normalisation ISO.

“

*Le maître d'ouvrage doit être à l'origine de la démarche du chantier "à faibles nuisances". Il est instigateur et responsable du projet dans son ensemble. Le maître d'œuvre est, de son côté, chargé de coordonner la bonne application de la charte pendant les travaux par l'entreprise.*

”

Extrait du cahier Habiter Durable  
"Chantier propre"



Vue intérieure du cabinet  
© Haussmann Qualité Environnement



Vue intérieure du cabinet  
© Haussmann Qualité Environnement

Rénovation certifiée par CERTIVEA

La consommation d'énergie et de ressources non renouvelables est réduite, avec une recyclabilité accrue des matériaux utilisés. Une société vérifie chaque mois le bon entretien de l'immeuble et procède si nécessaire aux travaux requis en utilisant exclusivement des produits validés HQE.

MAIRIE DE PARIS  
Pôle accueil et service à l'usager (PASU)  
6 promenade Claude Lévi-Strauss  
CS 51388 - 75639 Paris Cedex 13  
Tél : 3975  
[www.paris.fr](http://www.paris.fr)

AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT  
Pavillon du Lac, parc de Bercy  
3 rue François Truffaut 75012 Paris  
[info-conseil@apc-paris.com](mailto:info-conseil@apc-paris.com)  
Tél : +33 (0)1 58 51 90 20  
[www.apc-paris.com](http://www.apc-paris.com)

CONSEIL  
ARCHITECTURE  
URBANISME  
ENVIRONNEMENT  
PARIS

INFO → ÉNERGIE  
en ÎLE-DE-FRANCE

ADEME  
Agence de l'Environnement  
et de la Mémoire de l'Énergie  
DIRECTION RÉGIONALE  
ÎLE-DE-FRANCE

Savin  
Martinet Associés  
avocats conseil

TOUTE L'INFO  
au 3975\* et  
sur PARIS.FR  
\*Prix d'un appel local à partir d'un poste  
fixe sauf tarif croisé à votre opérateur